



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Asie

Question écrite n° 88405

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 24.

### Texte de la réponse

Notre stratégie de promotion de la langue française en Asie du Sud-Est cible en priorité les élites politiques, militaires et intellectuelles tout en accordant une grande attention aux élites de demain (les meilleurs étudiants candidats pour une mobilité en France ou inscrits dans des filières prioritaires ; les élèves scolarisés dans des sections bilingues). Sur la scène culturelle, notre présence est assurée par les nombreux festivals français (« La Fête » en Thaïlande ; « Voilahn » à Singapour ; « FrancoPhil » aux Philippines ; « Printemps français » en Indonésie) qui contribuent à renouveler et à moderniser l'image de la France. La création artistique dans l'espace public, domaine où la France dispose d'un grand savoir-faire, permet d'accroître notre visibilité, tant auprès du grand public que des professionnels. Dans le domaine des industries culturelles et créatives (ICC), l'Asie du Sud-Est offre de nouvelles opportunités pour les filières françaises de la musique, du live, du cinéma, du jeu vidéo ou encore de la distribution numérique. Si l'ensemble de la zone possède un fort potentiel auquel il convient de répondre, on note une réelle hétérogénéité entre les pays. Singapour, l'Indonésie, le Vietnam et la Thaïlande constituent un premier groupe de pays plus connecté et ouvert à l'international. La présence de deux attachés audiovisuels régionaux, à Singapour et au Vietnam, répond à ces enjeux. Singapour accueille la plupart des manifestations régionales clés dans le secteur économique audiovisuel. Les moyens mis en oeuvre y sont importants et la présence d'un attaché audiovisuel régional fondamentale. Le second groupe de pays (Birmanie, Brunei, Cambodge, Malaisie, Laos) souffre d'un déficit d'infrastructures, notamment dans le domaine des ICC. Notre action doit viser à aider ces pays à se doter de structures culturelles solides.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88405

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 septembre 2015](#), page 6925

**Réponse publiée au JO le :** [17 novembre 2015](#), page 8310